



AVIS PUBLIC 2024-008

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **4 mars 2024 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2024-001 visant le 85, rue Larochelle, Val-des-Sources.

Nature et effets : Autoriser une superficie de bâtiments complémentaires isolés de 200m² au lieu de 115m² tel que spécifié à la grille des spécifications de la zone 120-C, issue du règlement de zonage #2006-116 pour un lot de plus de 1850m² et de moins de 3720m².

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 4 mars 2024 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 16^e jour de février 2024.

Georges-André Gagné, greffier suppléant